

*Déjà 2 accords signés
en janvier 2021 par l'UNSA!*

En 2021, l'UNSA va travailler sur une multitude de dossiers !



En priorité, l'UNSA demande l'ouverture de négociations sur deux accords importants pour l'ensemble du personnel :

1 L'accord-cadre avec le rappel de nos principales revendications :

- Des mesures d'amélioration des carrières pour les personnels publics et privés.
- La reconduction des dispositifs de plan de départs volontaires CAA/RCC.
- La mise en place d'une vraie GPEC.
- Des mesures de pérennisation des CDP plus ambitieuses que celles existantes.
- La mise en place d'une complémentaire santé commune public/privé, actif/retraité, avec l'IPSEC.
- La monétisation des jours médaille pour les publics et inversement transformer l'indemnisation des jours médaille en jour de congés pour les privés au libre choix des personnels.
- La mise en place d'une classification interne entre les personnels de tout statut.

2 L'accord d'intéressement avec l'objectif de porter le taux à 10 %.



Vous pouvez aussi compter sur l'UNSA cette année pour :



Négocier

- **Vos conditions du télétravail, en revendiquant :**
 - > Un forfait de 135 jours par an au lieu de 45 jours pour le TOD (Travail Occasionnel à Distance).
 - > Une indemnisation forfaitaire des repas.
- **La protection sociale des apprentis.**

Améliorer

- Le droit à la déconnexion.
- La MATT (Mesure d'Allègement du Temps de Travail) à durée pérenne.
- La parentalité.
- La gamme des Fonds EPSENS.



Rester en veille

- Sur le projet Campus Ivry 2025.
- Pour identifier et accompagner les décrochages professionnels.

Sans oublier

- La possibilité de conserver nos comptes DCB.
- L'égalité femmes hommes.
- Le suivi de la transformation DPS.
- Les projets DSI.
- Le don de jour.



Vous pouvez compter sur l'UNSA pour défendre vos droits grâce à un dialogue constructif, tout en sachant s'opposer lorsque cela s'avère nécessaire !

Oui à plus de droits
Oui à plus d'autonomie
Oui à plus d'écoute

Je dis oui à l'UNSA !

